

Lettre de rentrée aux familles

Chers parents,

Comme chaque année, voici quelques informations :

Pour nous joindre à l'école, merci d'utiliser le numéro indiqué plus haut.

Mes jours de décharge de classe pour la direction sont le lundi, le mardi et le jeudi ; si vous souhaitez me rencontrer, veuillez prendre rendez-vous ces jours-là.

Lorsque je suis en classe, ou en réunion, veuillez laisser un message sur le répondeur téléphonique ou envoyer un SMS.

Composition de l'équipe enseignante et du personnel de l'école :

- **PS/MS** : Mme Marie-Christine PONCIN – ATSEM : Mme Maryse ALCARAZ
- **PS/MS** : M. Florian DILAS et Mme Stéphanie PARIS (vendredi) - ATSEM : Mme Sylvie JURY
- **GS** : Mme Céline MICHON - ATSEM : Mme Annabelle COULON
- **GS/CP** : Mme Laurie BLANC – ATSEM : Mme Annabelle COULON
- **CP** : Mmes Christelle TAVERNA (lundi/mardi) et Mme PILLIE (jeudi/vendredi)
- **CE1**: Mme Marion GLAY-COCHE
- **CE1/CE2** : Mme Mélanie CARREL et M. Florian DILAS (le vendredi)
- **CE2** : Mme Aurore LAKOMY
- **CM1** : Mme Julie GUERIN et M. Maxime SERFATY (le mardi)
- **CM1/CM2** : M.Luc FICHAUX
- **CM2** : M. Bertrand FONCEL

Les AESH (Assistants Elèves situation Handicap) : Mmes Françoise LEVROLD, Vanessa HARNICHARD Stéphanie DUTRIEZ.

Horaires de classe

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30. Ouverture du portail à 8h20 et 13h20. Merci d'être à l'heure.

Les parents de maternelle accompagnent jusqu'à l'entrée des locaux mais laissent les élèves entrer seuls dans le bâtiment.

En maternelle, l'accueil se termine à 8h30 le matin : Aucun parent ne doit plus se trouver dans la cour de l'école à 8h30. Merci de respecter cela, pour le bon fonctionnement de l'école.

En élémentaire les élèves rentrent seuls dans la cour.

Communication

Cette année le cahier de liaison est remplacé par une « pochette de liaison ». Elle s'utilise comme une enveloppe, les papiers qui y seront mis seront, soit à conserver à la maison, soit à retourner à l'école. Tous les messages concernant la vie de l'école seront envoyés par mail par la directrice. Merci de consulter quotidiennement votre boîte mail, ainsi que la pochette.

Attention, cette pochette est un matériel de l'école qui a vocation à être réutilisé, il sera demandé de la restituer en fin d'année. Merci d'en prendre le plus grand soin, en cas de dégradation ou de perte, il vous sera demandé de la remplacer.

Papiers administratifs de rentrée

Aujourd'hui vous êtes destinataires de plusieurs papiers, merci de compléter les fiches rose et verte et corriger au stylo rouge si besoin la fiche blanche de renseignements.

La directrice a besoin de remettre à jour tous les documents, merci de rapporter ses fiches au plus tard le **16 septembre 2022**.

Absence

Toute absence doit être signalée le jour même avant 8 h15, en appelant le portable de l'école et en laissant un message sur le répondeur téléphonique ou un SMS. Les parents doivent ensuite obligatoirement faire connaître les motifs de l'absence sur papier libre ou fournir un certificat médical en cas de maladie contagieuse (Ces justificatifs seront ensuite insérés dans le cahier d'appel de la classe).

Protocole sanitaire

Les écoles sont au niveau socle, ce qui permet un fonctionnement tout à fait normal. Nous suivrons l'évolution de la situation.

Règlement intérieur

Chaque année le règlement intérieur est adopté lors du premier Conseil d'école et collé dans les cahiers de liaison.

A ce jour, celui de 2021-2022 est en vigueur. Vous pouvez le consulter en vous rendant sur le site internet de l'école.

Goûter à l'école

Attention, cette année un changement important est mis en place. Afin d'harmoniser les pratiques de l'école et d'être en adéquation avec les préconisations en matière de nutrition, le goûter pris pendant les récréations ne sera plus autorisé à l'école élémentaire.

Il sera important d'adapter le petit déjeuner de l'enfant. Pour ceux qui arrivent très tôt à la garderie, des solutions seront à étudier avec le service périscolaire.

Assurances

Merci de nous faire parvenir rapidement une attestation d'assurance, avec les 2 mentions suivantes :

- **responsabilité civile** qui sert à rembourser les dommages causés par votre enfant à une autre personne ou à un bien.
- **individuelle corporelle accident**. Cette assurance garantit votre enfant lorsqu'il se blesse seul.

Rencontres parents-enseignants

Nouveauté : Les rencontres parents-enseignants se feront en 2 temps :

La directrice organisera dans un premier temps une réunion collégiale où elle présentera le fonctionnement global de l'école, les parents élus ainsi que les membres du Sou des Ecoles se présenteront à cette occasion. Elle aura lieu le **Vendredi 9 septembre 2022 à 18h, dans la salle des fêtes**.

Dans un second temps, chaque enseignant organisera une réunion dans sa classe à destination des parents d'élèves, et vous en communiquera la date.

Pour le bon déroulement de celles-ci, merci d'y assister sans vos enfants.

Coopérative scolaire (affiliée à l'OCCE)

Elle permet aux classes de mener divers projets (sportifs, culturels...). Elle est alimentée par les différentes actions effectuées au cours de l'année (bénéfices sur les photos, les calendriers...). Une cotisation annuelle de **3.60 € par élève** est demandée et doit être remise avant le **20 septembre 2022**, sous enveloppe à l'enseignant de **votre aîné** (Règlement par chèque à l'ordre de l'OCCE). **Merci de votre participation.**

(1 enfant scolarisé : 3,60€ ; 2 enfants scolarisés, 7,20€ ; 3 enfants scolarisés : 10,80 €)

Sou des écoles

Cette association de parents d'élèves bénévoles permet, grâce aux fonds qu'elle récolte, de subventionner des sorties scolaires (spectacles, musées...) ou de participer à une activité sportive (athlétisme, par exemple). Nous vous remercions de régler la cotisation lorsqu'elle vous sera demandée. Nous comptons sur vous également pour aider ponctuellement les bénévoles de l'association à organiser des manifestations.

Très bonne rentrée à tous,
La directrice, Mme PARIS